



Oubli de souscription d'abonnement à l'eau

Par **bcousin**, le **31/07/2014** à **17:23**

Bonjour,

Je viens de déménager et je me rends compte que j'ai probablement oublié, à mon entrée dans les lieux, de souscrire un abonnement pour l'eau courante.

Comment les choses devraient-elles se passer, sachant que je suis disposée à payer ma consommation qui est inscrite dans l'état des lieux ?

Cordialement,
B Cousin